



MUTATIONS 2022

Une interrogation, un doute,
un conseil...
.....la section vous répond :



PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE OU SUR RDV

Pour information, la date limite de dépôt des demandes est fixée au
vendredi 21 janvier 2022

Vous pouvez aussi joindre :

Nathalie VERGEZ-BERTHIER – SIE TOURS – POSTE 71 93

ou

les élus CGT FiP d'Indre et Loire :

<https://37.cgffinancespubliques.fr>

ou écrire à :

cgt.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr